

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 5 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit et le 5 mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, ALLIER Stéphane, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, PAPINESCHI Véronika, PELTIER Julien, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHOU Xavier, VILA Didier.

Absents excusés : VILA Charlotte a donné procuration à GILS Denise.

Sur proposition de la Présidente, Mme ALEMANY Brigitte est désignée secrétaire de séance.

### **APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 février est approuvé.

### **CIMETIÈRE**

- Les 2 battants du portail du nouveau cimetière étant souvent ouverts, le Conseil Municipal décide de fermer le battant le plus grand pour empêcher l'accès aux véhicules utilitaires. Les pompes funèbres ou les artisans qui souhaitent effectuer des travaux dans le cimetière devront demander la clé au secrétariat de mairie. Une affiche mentionnant cette information sera apposée au portail du cimetière.

- Suite à la demande d'un particulier, habitant au Tinal d'Abrens sur la commune de Laure-Minervois, le Conseil Municipal accepte de lui vendre une concession au cimetière ainsi qu'aux personnes ne résidant pas dans la commune. Une extension du cimetière devra être envisagée dans quelques temps sur le terrain communal mitoyen.

### **COMPTEURS COMMUNIQUANT GAZ**

Un projet d'installation d'antenne réceptrice sur le bâtiment de la Mairie a été déposé par GRDF. Cette antenne permettrait de recevoir les informations des compteurs gaz des particuliers. Avant d'accepter ce projet et de passer à la phase technique d'implantation, le Conseil Municipal ajourne la décision dans l'attente de recevoir le modèle de convention pour avoir tous les éléments de réflexion.

### **POLICE INTERCOMMUNALE**

Suite au désistement du premier candidat gardien de police qui avait été retenu à l'issue des entretiens, le deuxième a été sollicité et a donné son accord pour un recrutement au second semestre 2018. Il prendra son poste après toutes les démarches administratives nécessaires qui suivront sa démission du Ministère de la Défense.

### **COMITE DES FÊTES**

Deux jeunes originaires de la commune souhaitent relancer le comité des fêtes de Peyriac. La fête locale devrait se dérouler les 3, 4 et 5 août. Le vendredi et le samedi sous la forme d'un festival de

musique avec des groupes locaux, et un repas avec animation musicale le dimanche. Une première réunion aura lieu le vendredi 16 mars à 18h avec les associations et les élus.

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 5 AVRIL à 18h30 (vote du budget)**

**LUNDI 9 AVRIL à 20h30**